



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Arrêté infraction au RSD
84 Rue de Lille appartement 2,

SERVICE COMMUNAL D'HYGIENE
ET DE SANTE

SCHS - UTS - 2025/00253-SB-SG - AM n°58

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu les articles L 2212-2 et 2122-34 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 1979 portant Règlement Sanitaire Départemental du Nord et en particulier les articles 23, 32, 33, 35, 40.1 et 84,

Vu le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent,

Vu les plaintes formulées par Madame CAMILLE PIEDBOIS, locataire du logement sis à TOURCOING 84 Rue de Lille appartement 2,

Vu le constat du 24 février 2026 dans le logement sis à TOURCOING 84 Rue de Lille appartement 2, établi par Monsieur Stéphane BRYCKCZYNSKI, inspecteur de salubrité du Service Communal d'Hygiène et de Santé, dûment commissionné et assermenté,

Etant donné l'état d'indécence du logement sis à TOURCOING, 84 Rue de Lille, appartement 2, entraînant un risque pour la santé de leurs locataires en titre,

Vu les courriers des 6 mars 2026 et 27 avril 2026 adressés à SOLIHA BLI HAUTS-DE-FRANCE, propriétaire du logement, lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux manquements à la réglementation constatés, à savoir :

Dans le logement :

- Un développement de moisissures est observé et un taux d'humidité important est détecté°:
 - Sur les murs de chaque côté des fenêtres de la cuisine (70% à 100%) ;
 - Sur les murs de chaque côté des fenêtres des chambres (80% à 100%) ;
- Il manque une grille à la bouche d'extraction de la ventilation mécanique contrôlée ;
- Des excréments de nuisibles de type rongeurs ont été observés.

Dans les parties communes :

- Le mur de gauche de la porte d'entrée est détérioré dans sa partie basse et un trou est observé sur le mur de droite ;
- Les parties communes et le parking ne sont pas entretenus : papiers, sacs-poubelles, déchets.

Etant donné l'absence de réaction de SOLIHA BLI HAUTS-DE-FRANCE,

Etant donné le nouveau constat effectué le 11 juin 2026 dans le logement sis à TOURCOING 84 Rue de Lille appartement 2, montrant qu'aucuns travaux n'ont été réalisés,

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures de police édictées par les circonstances.

ARRETONS

Article 1 – SOLIHA BLI HAUTS-DE-FRANCE, propriétaire du logement sis à TOURCOING (59200), 84 Rue de Lille, appartement 2, est mis en demeure dans les plus brefs délais et, en tout état de cause, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de notification du présent arrêté de réaliser les travaux suivants :

Dans le logement :

- Supprimer les causes d'humidité et développement de moisissures ;
- Installer une grille à la bouche d'extraction de la ventilation mécanique contrôlée ;
- Eradiquer les nuisibles de type rongeurs.

Dans les parties communes :

- Réfectionner le mur de gauche de la porte d'entrée ;
- Débarrasser et entretenir les parties communes et le parking.

Article 2 – A l'issue de ce délai maximum, en cas d'inobservation de ces dispositions, la procédure prévue sera engagée à l'encontre du propriétaire.

Article 3 – Le présent arrêté lui sera notifié par lettre recommandée avec accusé de réception et transmis à Monsieur le Préfet du Département du Nord.

Article 4 – Un recours peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Article 5 – Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Commissaire de Police, Cheffe du Groupe de Circonscription de Tourcoing sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le lundi 22 juin 2026



Par délégation du Maire

Jean-Marc VANGILVIN

Adjoint de Quartier en charge des quartiers
Phalempins / Belencontre, des Cimetières et
de la Lutte contre l'Habitat Indigne
jmvangilvin@ville-tourcoing.fr

Envoyé en Préfecture le

23 JUIN 2026

Publié sur le site de la Ville le

23 JUIN 2026